

BUREAUX : RUE NAIN, 4

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 4; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grand-Chaussée; à Paris, chez M. M. Havaas, Laflotte-Bullier, 4, et place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 23, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Moucron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 54, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 08, 7 21, 8 23, 9 24, 11 04. Moucron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 1 14, 4 12, 5 19, 7 02, 9 30.

| BOURSE DE PARIS            |           |
|----------------------------|-----------|
| DU 12 FÉVRIER              |           |
| 3 0/0 .....                | 58 75     |
| 4 1/2 .....                | 86 25     |
| Emprunt 1872 (5 0/0) ..... | 92 95     |
| Emprunt 1871 .....         | 92 90     |
| DU 13 FÉVRIER              |           |
| 3 0/0 .....                | 58 72 1/2 |
| 4 1/2 .....                | 85 70     |
| Emprunt 1872 (5 0/0) ..... | 92 85     |
| Emprunt 1871 .....         | 92 85     |

ROUBAIX, 13 FÉVRIER 1874

### BULLETIN DU JOUR

L'Assemblée a adopté hier l'article 10 du projet de loi concernant les nouveaux impôts. M. de Lorgey a soutenu un amendement à l'article 11, qui a trait à l'impôt sur le sel. Cet amendement a été rejeté. Un amendement de M. Parent a eu le même sort. M. Germain a demandé la discussion immédiate de son amendement, qui remplace par une surtaxe sur le sucre l'impôt sur le sel. L'amendement a été pris en considération. On a également renvoyé à la commission un amendement de M. Pouyer-Quertier demandant que les raffineries de sucre soient soumises à l'exercice. La discussion constituera aujourd'hui.

Le gouvernement continue son travail de reconstitution des municipalités. Malgré les efforts de l'opposition, il trouve partout des maires dignes de la confiance des populations. Il en trouve même dans les grandes villes les plus malades de radicalisme.

On signale un redoublement d'activité dans l'envoi des dépêches françaises expédiées de Vienne à Saint-Pétersbourg par quai d'Orsay. Le voyage de l'empereur d'Autriche, événement dont se préoccupe le monde diplomatique, n'est point étranger, ce nous semble, à l'expédition de ces dépêches.

Depuis le 20 novembre, la situation ne s'est pas sérieusement améliorée au point de vue de la conservation sociale: le flot du radicalisme continue son mouvement ascensionnel et nous menace toujours d'une submersion complète. Le gouvernement, quoique armé de grands pouvoirs, manque de force et d'autorité, parce qu'il ne s'appuie pas sur un principe nettement défini.

Si, en effet, trois des partis conservateurs qui divisent la France et l'Assemblée, se sont rencontrés, en créant, dans la pensée commune de conjurer un grand péril social, divergentes ont été les aspirations de chacun d'eux. L'un a vu dans le septennat la préface de la Monarchie; l'autre un expédient pour écarter le monarque légitime sans repousser cette forme gouvernementale; le troisième un ajournement favorable au rétablissement de l'empire. Il n'est pas surprenant que le gouvernement issu de cette coalition, menacé de tomber en minorité devant l'Assemblée dès qu'il accentue une attitude en dehors de la base commune, manque de décision et surtout de confiance en lui-même. A l'extérieur, l'horizon n'est pas

moins chargé de nuages. Le paiement de notre énorme rançon, sans conclusion d'aucune alliance, nous a laissés plus affaiblis que jamais devant de nouvelles exigences de nos ennemis. Le chancelier de l'empire allemand a entrepris une œuvre impossible dont il poursuit l'accomplissement avec acharnement; nul ne saurait prévoir où s'arrêtera la croisade contre le catholicisme, et si le gouvernement prussien, impuissant à surmonter chez lui cette force immense mais insaisissable, ne sera pas amené à l'attaquer dans d'autres pays et à chercher dans une guerre étrangère une diversion aux difficultés qu'il s'est créées à l'intérieur.

L'Europe compte plus de 150 millions de catholiques, et la France est la tête de cette puissance prépondérante, mais elle n'a point de chef qui puisse la rallier; car, aux yeux du monde, le chef naturel de la puissance catholique ne peut être que le descendant légitime des rois très-chrétiens. De là, sa faiblesse relative.

Ainsi, de quelque côté que l'on porte le regard, on n'aperçoit que périls, on n'éprouve que sujets de préoccupations et d'angoisses. On avait fondé d'abord beaucoup d'espoir sur les prochaines lois organiques; mais il est déjà facile de voir que l'incertitude de la situation agit sur le travail des commissions. Beaucoup d'idées très-saines et très-pratiques s'y sont produites, mais elle ne réuniront pas de majorité, parce que les uns veulent faire des lois monarchiques, les autres des lois républicaines.

Le dissentiment s'accroît bien davantage encore quand il faudra constituer le pouvoir créé le 20 novembre; et il est bien difficile qu' alors le terrain du débat ne se pose enfin entre la Monarchie et la République. L'alternative sera cruelle pour les hommes qui se plaisent à l'équivoque et à la politique de bascule; mais le pays aime les situations nettes, et il a besoin qu'elles le soient pour pouvoir travailler et vivre; il attend depuis assez longtemps une solution définitive, pour avoir le droit de se montrer un peu exigeant.

Ce n'est point sur les hommes qu'il faut compter pour nous faire sortir sains et saufs de la crise, mais sur la main de Dieu, qui dispose les événements de manière à leur faire exercer sur les hommes une pression invincible; parmi ceux qui nous gouvernent, il en est cependant un dont l'honnêteté loyale et le désintéressement patriotique doivent continuer à inspirer la plus entière confiance: c'est le maréchal de Mac-Mahon.

N'ayant accepté le pouvoir que comme un poste de combat contre le radicalisme, il ne le désertera pas au moment de la lutte; mais il saura trampler l'attente de ceux qui veulent faire de ce pouvoir une barrière contre les aspirations légitimes du pays vers une solution définitive, capable de rétablir la paix publique à l'intérieur par des lois vraiment conservatrices et d'assurer à l'extérieur son indépendance politique et religieuse par des alliances qui ne demandent qu'à s'affirmer. — (Décentralisation).

H. DE BOVIS.

M. Lanfrey, ex-représentant de la France en Suisse, député, a publié dans la *Revue des deux Mondes* un article sur la politique ultramontaine. C'est « l'ultramontanisme » qui a causé les malheurs de la France selon M. Lanfrey. Cet article a eu un très-grand succès en Prusse. Les journaux de M. de Bismarck portent aux nues l'article et son auteur. M. de Bismarck a bien trop de chance de trouver de tels collaborateurs sans avoir besoin de les payer.

### LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 11 février 1874. Les députés s'entretennent beaucoup du conflit qui a éclaté entre M. le président Buffet et le questeur Baze. Le bureau de l'Assemblée, afin de mettre un terme à ce conflit, a proposé à la commission de comptabilité de rédiger un nouveau règlement intérieur qui déterminerait les pouvoirs du président et de la questure.

M. Buffet a demandé 60 fr. au lieu de 30 fr. par jour pour les sténographes-secrétaires. M. Baze n'a pas voulu entendre parler de cette augmentation. M. Baze refuse également de payer les appointements de M. Dufeuille, secrétaire de M. Buffet, et qui émargeait jusqu'à ce jour sur la caisse des employés de l'Assemblée.

Après la discussion à laquelle ont pris part MM. Fourcaud, baron Chaurand, Courcelles, Noël Parfait, M. Peltreau de Villeneuve, président de la commission de comptabilité, a pris la parole pour remercier le bureau de la marque de confiance donnée à la commission en la consultant, mais elle n'a qu'une mission de contrôle et croirait sortir de ses attributions en tranchant les différends qui lui sont soumis. La commission, à la presque unanimité, s'est déclarée incompétente.

Le gouvernement ne paraît pas très-pressé de donner suite à la campagne commencée dans plusieurs journaux conservateurs pour demander des poursuites contre les membres de la défense nationale. Il ne regarde les poursuites comme possibles que pour des cas bien déterminés, pour des accusations basées sur des faits précis.

La gauche, qui continue ses préférences en faveur du scrutin secret, doit, dit-on, le demander pour le vote relatif à l'augmentation de l'impôt sur le sel.

On annonce que le gouvernement Russe vient de commander à la maison Cail 300 locomotives, mais à la condition qu'elles seront exécutées en Russie même, ce qui est un moyen d'attirer dans ce pays cette importante industrie.

Le Correspondant, dans son dernier numéro, publié le commencement d'une très attachante notice de M. de Falloux sur son ami Augustin Cochin. Même ceux qui n'ont pas toujours partagé certaines opinions de M. Cochin rendent hommage à la dignité de son caractère, à sa piété, à son dévouement pour les plus nobles causes. Le récit de M. Falloux fera encore mieux connaître et apprécier les éminentes qualités d'Augustin Cochin.

P. S. La commission constitutionnelle a encore à décider, relativement à la loi électorale, un certain nombre de points réservés, tels que les moyens de constater le domicile, les indignités, les incompatibilités, etc.

On suppose que tous ces points seront arrêtés à la fin de la semaine prochaine. Le travail de rédaction, qui pourra alors être abordé, prendra au moins deux semaines, au sort qu'on ne peut guère espérer le dépôt du projet avant le milieu de mars.

Par suite, il n'est guère permis de s'attendre à la discussion publique avant Pâques.

Aujourd'hui, pour la nomination des présidents et des secrétaires des bureaux, les oppositions du centre gauche et de gauche ont obtenu 6 nomination sur 15.

La gauche a, dit-on, l'intention, lors du vote de réélection des questeurs, de demander qu'il en soit pris un dans ses rangs.

DE SAINT-CHÉRON.

### LETTRÉ DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles, 12 février 1874.

L'Assemblée s'est réunie aujourd'hui à une heure pour élire les présidents et secrétaires des quinze bureaux.

Voici d'abord les noms dans leur ordre numérique.

1<sup>er</sup> bureau. Président: Général Robert; secrétaire: M. Vandier. 2<sup>e</sup> bureau. Président: Delacroix; secrétaire: Duchatel. 3<sup>e</sup> bureau. Président: Victor Lefranc; secrétaire: Lambert. 4<sup>e</sup> bureau. Président: Lecainus; secrétaire: Palissier. 5<sup>e</sup> bureau. Président: Toupet des Vignes; secrétaire: Schewer-Kestner. 6<sup>e</sup> bureau. Président: général Changarnier; secrétaire: Bigot. 7<sup>e</sup> bureau. Président: Dufaure; secrétaire: Lamy. 8<sup>e</sup> bureau. Président: de Laboullier; secrétaire: Besson. 9<sup>e</sup> bureau. Président: Baze; secrétaire: Adam (P.-D.-C.). 10<sup>e</sup> bureau. Président: Chabaud Latour; secrétaire: de Cazenove. 11<sup>e</sup> bureau. Président: Wartelle de Retz; secrétaire: Lestourgie. 12<sup>e</sup> bureau. Président: Mgr Duna loup; secrétaire: de Lus Saluces. 13<sup>e</sup> bureau. Président: Ferry; secrétaire: Fidié Simon. 14<sup>e</sup> bureau. Président: Bouist d'Azv; secrétaire: Malartre. 15<sup>e</sup> bureau. Président: Chesneloug; secrétaire: Dubreuil de St-Germain.

Nous avons pris soin de souligner les noms hostiles au parti conservateur. On remarquera qu'ils dominent dans six bureaux sur quinze.

Assurément la position n'a rien de périlleux. Toutefois il n'est pas inutile d'observer que le personnel du centre droit posséde quatre présidents sur les neuf autres bureaux.

Le centre droit, parti du gouvernement, n'a donc la majorité sur aucun des autres groupes. Il serait même en minorité vis-à-vis de la gauche, s'il commettait l'imprudence de se séparer de la droite.

Les quatre bureaux monarchiques peuvent donc attirer le gouvernement dans leur cause et conserver une influence décisive tant que le pouvoir ne se déclarera pas républicain.

La chose est importante à préciser dans ce moment où les bureaux seront prochainement saisis d'importantes lois relatives à l'électorat ou à l'organisation municipale. Les débats relatifs à cette importante législation peuvent être considérés comme le préliminaire des discussions constitutionnelles.

En présence de situations aussi graves, la composition des bureaux peut prendre une importance décisive.

Nous en disons autant de la commission d'initiative parlementaire qui a été renouvelée aujourd'hui.

C'est devant elle que sont renvoyées les propositions émanant de nos députés avant

de toucher la barre de l'Assemblée. La Commission fait subir en quelque sorte une première toilette, recommande ce qui mérite l'attention et écarte les motions peu pratiques.

Par notre temps de Constitutions improvisées il n'est pas inutile qu'une pareille Commission soit composée avec discernement et dans un esprit conservateur.

Voici les noms que contient la Commission nouvellement élue.

1<sup>er</sup> bureau. Président: M. Vinay; secrétaire: M. Giraud. 2<sup>e</sup> bureau. Président: M. de St-Pierre (Calvados); secrétaire: M. Rouvier. 3<sup>e</sup> bureau. Président: M. Jouin; secrétaire: M. Foubert. 4<sup>e</sup> bureau. Président: M. Deschamps; secrétaire: M. Magniez. 5<sup>e</sup> bureau. Président: M. Durieux; secrétaire: M. Nioche. 6<sup>e</sup> bureau. Président: M. de Barante; secrétaire: de Lagrange. 7<sup>e</sup> bureau. Président: M. Lasserre; secrétaire: M. Robert de Massy. 8<sup>e</sup> bureau. Président: M. A. Feuilleux; secrétaire: M. Gavardie. 9<sup>e</sup> bureau. Président: M. de Mortmart; secrétaire: M. Bouisson. 10<sup>e</sup> bureau. Président: M. Jullien; secrétaire: M. Rodez Bonavent. 11<sup>e</sup> bureau. Président: M. de La Sicotière; secrétaire: M. Buée. 12<sup>e</sup> bureau. Président: M. de Flahg; secrétaire: M. Marchand. 13<sup>e</sup> bureau. Président: M. de Malleville; secrétaire: M. Saussier. 14<sup>e</sup> bureau. Président: M. Adnet; secrétaire: M. Jourdan. 15<sup>e</sup> bureau. Président: M. Beauvillier; secrétaire: M. Adrien Léon.

La Commission des finances est toujours pressée par la discussion de la loi sur les chèques.

La situation est devenue telle que les rôles sont renversés.

C'est la discussion des séances publiques qui devance la Commission.

Elle avait reçu hier, pour le remanier, l'amendement de M. André. Malgré une longue et très sérieuse discussion, les membres de la Commission n'ont pas pu parvenir à s'entendre. Par 15 voix contre 7 la Commission a renvoyé à sa séance de demain la résolution à prendre.

Les gourmets et les poètes n'ont pas encore perdu le souvenir du fermier-général Grimaud de Lareynière, spéculateur audacieux et artiste distingué. L'un des mécènes des dernières années de Louis XV.

La Reyrière construit dans la rue Boissy d'Anglas, avec jardin sur l'avenue Gabrielle, ce charmant hôtel que nous admirons encore en sortant de Paris par la place de la Concorde et qui rappelle plutôt l'élégante fantaisie d'un prince Florentin que la luxueuse prétention d'un nabab de la finance.

C'est dans les charmants salons et sur l'élégante terrasse qui dominent les Champs-Élysées que La Reyrière reçut pendant 20 ans la société la plus brillante et la plus mélangée du Paris qui riait des premières menaces de la Révolution.

Le duc de Chartres, connu depuis sous le nom de Philippe-Égalité, était au nombre des hôtes illustres qui honoraient le plus fréquemment l'hôtel La Reyrière de leur présence.

Cette auguste amitié ne fut même pas tout profit pour l'amphytrion; car un beau jour, le prince s'éprit d'une belle passion pour la magnifique ferme de Moucaux, qui possédait le financier. Il ne s'agissait de rien moins que de l'immense surface comprise aujourd'hui entre la Seine et le boulevard Malesherbes.

Le malheureux propriétaire eut bien voulu invoquer les juges de Berlin. La chronique de l'époque ajoute même que sa féconde imagination lui suggéra longtemps les plus ingénieuses répliques pour éluder les trop directes insistances du prince.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 14 FÉVRIER 1874.

— 23 —

### MARI DE LAURENCE

Par M<sup>me</sup> Claire de CHANDENEUX

DEUXIÈME PARTIE. — Drame.

— En attendant que ce soit un mari superbe, sourit Charles en la considérant.

— Non, monsieur, dit Léna en devenant subitement froide et sérieuse, ce ne sera pas le mari que vous voulez dire. Otto Kottgerber n'épousera pas mademoiselle Hedwige de Stoneim.

— Et pourquoi cela?

— Vous m'interrogez... En avez-vous le droit? Avez-vous seulement un motif avouable pour le faire?

— J'ai le désir ardent de la vérité. Je sens, je devine, l'erreur ou la faute, le crime peut-être, entre M. Kottgerber et la famille qu'il trompe audacieusement. Je donnerais des années de ma vie pour faire la lumière sur cet homme.

— Gardez vos années de jeunesse, monsieur; elles peuvent être des années de bonheur. N'en soyez pas si prodigue. La vérité peut venir à vous sans le payer aussi cher.

vous pas œuvre de bonne chrétienne en réservant d'un malheur immérité une jeune femme comme vous?

— Il ne me paraît pas juste, en effet, qu'Otto Kottgerber multiplie ses dupes au sein de ses victimes. Il s'est fait noble, comte, riche et orgueilleux, je l'ai laissé maître de choisir sa voie. Il veut entraîner une jeune fille innocente dans l'abîme vers lequel il court, je vais l'arrêter. Ce serait déjà fait, monsieur, si j'eusse été libre, mais vous voyez... Oh! ce que je souffre depuis huit jours!

Elle toucha les grilles rouillées avec un sourire triste.

— Otto Kottgerber?... interrogea Charles avec angoisse.

— Oui, je l'ai démasqué.

— Vous le pouvez encore.

— Je suis prisonnière.

Par un mouvement plus prompt que la pensée, Charles se cramponna des deux mains aux barreaux qu'il ébranla par une violente secousse.

Léna se dressa toute frémissante.

— Courage! dit-elle. Le jeune homme, surexcité par le but entrevu, secoua si vigoureusement les barreaux qu'ils firent éclater leurs scellements.

Il la regarda avec une joie reconnaissante.

— Voulez-vous délivrer Wilhelmine et Hedwige?

— Hedwige, oui, Wilhelmine, à quoi bon?

— Mais il m'importe, à moi.

— Je ne puis rien pour celle-ci. Je ne connais pas le banquier Liemann. Partons.

Charles eut un mouvement de dépit. Peut-être allait-il s'oublier jusqu'à laisser entrevoir à cette étrangère l'intérêt passionné qu'il prenait au sort de sa cousine.

Un brin de réflexion lui épargna cette faute involontaire. Ne fallait-il pas, tout d'abord, utiliser la bonne volonté inattendue de la bizarre créature que la Providence lui donnait pour alliée.

— Partons, répéta-t-il. Le cheval attendait attaché à l'angle du mur. Charles n'y voulut point monter. Il en enroula la bride autour de son bras et régla son pas sur le pas pressé de sa compagne.

Elle était sortie de sa prison tête nue, sans manteau; le froid vif marbrait son teint et faisait trembler ses lèvres livides.

— Ce n'est rien, disait-elle vaillamment. Arriverons-nous bientôt? Ils aperçurent Stoneim.

— Non, et j'espère bien n'y point rester.

Stoneim était brillamment illuminé. Le contrat signé, un louch avait été servi dans une grande serre, sorte de jardin d'hiver, où s'épanouissaient, malgré l'inclemence du climat, les fleurs les plus rares.

Ce repas élégant et court venait de finir. Les convives s'étaient dispersés dans la salle de billard et le grand salon de rez-de-chaussée. Quelques-uns visitaient, avec le baron, sa galerie d'antiquités.

Il ne restait dans la serre que Mme de Stoneim, qu'entouraient ses filles, deux ou trois amis, M. Liemann et l'inévitable garçon d'honneur. Ces dames étaient grises ou lasses; la conversation languissait.

A l'apparition de M. de Létory, qui suivait une femme du peuple, elle cessa tout à fait.

Tous les visages exprimèrent une certaine surprise. Celui d'Hedwige s'éclaira subitement. Était-ce la vengeance qui lui arrivait sous cette forme singulière?

Le comte Kottgerber, gracieusement penché vers la maîtresse de la maison, à laquelle il racontait une anecdote officielle, n'avait point vu entrer les nouveaux arrivants.

Quand il releva les yeux et les croisa avec ceux de Léna, toute sa force sur lui-même s'éfondra subitement. Léna, c'était le fantôme de sa jeunesse, le ressemblance vivante, l'assaut implacable;

Lui, qui bravait l'opinion, s'impitait au monde, se jouait des hommes, trembla tout à coup devant cette grande fille pâle et pauvrement vêtue qui se dressait entre son passé et ses rêves.

Elle salua autour d'elle avec une gaucherie qui n'était pas sans grâce et s'avança vers Mme de Stoneim, qui la regardait toute ébahie.

— N'êtes-vous pas la maîtresse de la maison, madame? lui demanda-t-elle avec une inclination plus accentuée.

— Certainement. Vous avez à me parler?

— J'ai à vous dire, madame, qu'on a surpris votre bienveillance, et que celui que vous appelez le comte de Kottgerber ne doit pas occuper dans votre salon la place que vous lui laissez prendre.

— Ah! mon Dieu! que dit-elle donc? exclama la pauvre baronne en joignant les mains.

— Vous lui avez donné votre main à serrer, votre maison pour y paraître, votre intimité pour en faire parade. C'est une erreur, une faute peut-être. Maintenant, il ose demander plus. Le lui accorder serait un crime.

— Voyons, voyons, est-ce que je ne rêve pas? dit Mme de Stoneim.

— Est-ce que cette femme ne serait pas fille? hasarda M. Liemann.

— Ce motif fit tourner vers le banquier le regard aigu de Léna.

(A suivre.)